

PLAN DE FORMATION 2026 UD CFTC 69 (V5 au 22 11 25)		
	Dates	Thèmes
1	28 au 29 janvier	Journées de sensibilisation à la santé au travail
2	25 au 27 février	Initiation au droit du travail
3	11 au 13 mars	Communication écrite et digitale
4	24 au 26 mars	La rupture du contrat de travail
5	22 au 24 avril	Formation Initiale CFTC (ex-FIME)
6	5 et 6 mai	CANVA niveau 1 (2 jours) : communication visuelle
7	07-mai	CANVA niveau 2 (1 jour) : communication vidéo (réservée en priorité à ceux ayant suivi la session niv 1 d'octobre 2025)
8	27 au 29 mai	DS/RSS
9	10 au 12 juin	Missions SSCT du CSE (formation payante, financée par les employeurs) (*)
10	29 juin au 1er juil	Développer sa section
11	21 au 23 septembre	La communication orale
12	28 au 30 septembre	La prévention des TMS
13	7 au 9 octobre	L'exécution du contrat de travail
14	20 au 22 octobre	Formation Initiale CFTC (ex-FIME)
15	17 au 19 novembre	Les Risques psychosociaux
16	30 nov au 2 déc	Développer sa section
17	Dates à fixer avec les CSE demandeurs en fonction de leurs besoins	CSE de + 50 salariés : rôle économique et social (formations payantes, financées par les CSE) (**)
18	1er au 3 décembre (à confirmer)	Conseillers du salarié
	Date à prévoir	Forum DS/Négociation collective
	Date à prévoir	Forum juridique
	Encore à l'étude	Arbre des causes / Elections professionnelles

(*) Les employeurs sont obligés de payer à tous les **élus titulaires et suppléants** des CSE, une formation de 5 jours sur les missions SSCT

(**) Les CSE peuvent prendre en charge sur leur budget de fonctionnement la formation de leurs membres, élus ou non

Et des accords d'entreprise peuvent prévoir la prise en charge par l'employeur de la formation des élus

Les sessions en rouge sont particulièrement adaptées pour les débutants dans le syndicalisme, ou pour les nouveaux adhérents et nouveaux élus

Pôle Formation

Béatrice FOURNIER (correspondante formation du Rhône) Tél : 06 45 19 20 95

bjmf3012@aol.com et formation@cftc-rhone.fr

